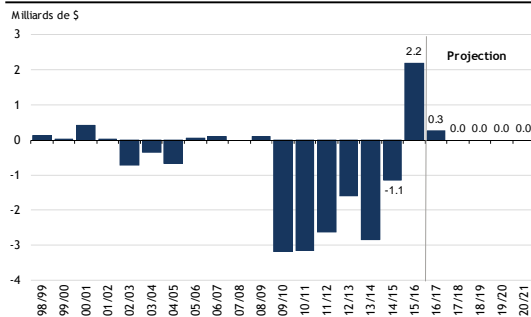


BUDGET DU QUÉBEC 2017

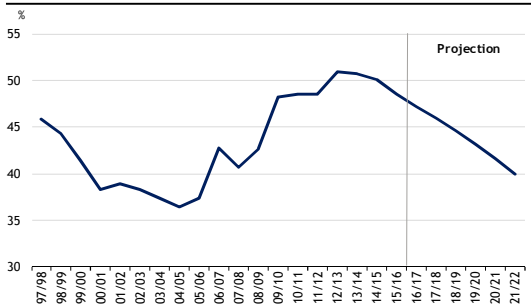
Le 29 mars 2017

Solde budgétaire du gouvernement du Québec



Source : Ministère des Finances du Québec, Recherche économique RBC

Dettes nette en % du PIB



Source : Ministère des Finances du Québec, Recherche économique RBC

Hypothèses économiques

	2016	2017	2018	2019	2020	2021
Croissance du PIB réel (%)						
Budget 2017	1,7	1,7	1,6	1,5	1,4	1,2
RBC	1,8	1,8	1,6	-	-	-
Croissance du PIB nominal (%)						
Budget 2017	3,0	3,3	3,3	3,3	3,1	2,9
RBC	2,9	3,6	3,4	-	-	-

Source : Ministère des Finances du Québec, Recherche économique RBC

Robert Hogue
 Économiste principal
 (416) 974-6292
 robert.hogue@rbc.com

Des initiatives prudentes après une période de déficits

- Le budget devrait être équilibré pour l'exercice 2017-2018 et les quatre exercices suivants.
- Québec s'attend désormais à un léger excédent de 250 millions de dollars pour l'exercice 2016-2017.
- Les contribuables québécois bénéficieront de réductions d'impôts supplémentaires de 500 millions de dollars l'an prochain.
- Les dépenses de programmes additionnelles de 977 millions de dollars (une augmentation de 1,3 %) ciblent les grandes priorités (santé, éducation et développement économique régional).
- Le poids de la dette provinciale, bien que toujours élevé, continue de baisser et tout indique que les objectifs à long terme en la matière restent atteignables.

Un budget qui ne rompt pas avec la tradition récente

Fort d'une certaine marge de manœuvre budgétaire, le ministre des Finances du Québec Carlos Leitão a présenté hier un budget qui affecte des fonds supplémentaires aux programmes à haute priorité du gouvernement et réduit de nouveau les impôts des contribuables de la province. Cependant, ce budget ne rompt pas vraiment avec la tradition récente : il demeure prudent et vise encore à maintenir la situation budgétaire de la province sur une trajectoire durable. Les nouvelles mesures introduites de part et d'autre du grand livre dans le budget 2017 sont plutôt modestes et conformes aux moyens du gouvernement. Comme pour les deux budgets précédents, l'équilibre entre les recettes et les dépenses est prévu non seulement pour le prochain exercice financier, mais aussi durant tout le plan quinquennal.

Un excédent budgétaire sous-estimé pour l'exercice 2016-2017 ?

La prudence continuait visiblement de guider le ministre Carlos Leitão lorsqu'il a élaboré ce budget si l'on en juge par les hypothèses économiques prudentes sur lesquelles ce dernier est fondé et par le maintien de réserves pour éventualités allant de 100 millions de dollars à 900 millions de dollars. Un signe peut-être encore plus probant de cette attitude est le fait que le budget ne prévoit qu'un léger excédent de 250 millions de dollars pour l'exercice financier qui se termine dans quelques jours, alors même que le dernier rapport mensuel sur les opérations financières du gouvernement affiche un excédent beaucoup plus substantiel de 2,3 milliards de dollars pour les neuf premiers mois de l'exercice. En fait, le chiffre de ce suivi est encore plus élevé que celui qu'on observait l'an dernier à la même date, où l'exercice s'était finalement soldé par un excédent record de 2,2 milliards de dollars. Certaines des nouvelles mesures annoncées hier dans le budget atténueront l'excédent de l'exercice 2016-2017, mais nous sommes d'avis que la prévision de 250 millions de dollars s'avérera une sous-estimation.

Les réductions d'impôts s'additionnent

Le budget 2017 apporte un peu de répit aux contribuables québécois, en plus des réductions d'impôts annoncées précédemment. En premier lieu, le ministre des Finances Carlos Leitão a fait un pas de plus vers l'abolition complète de la contribution santé annoncée lors de la mise à jour du Plan économique d'octobre et l'a rendue rétroactive à janvier 2016 pour 97 % des Québécois (soit les contribuables dont le revenu annuel est inférieur à 134 000 \$) ; ceux-ci recevront un remboursement pour 2016. Cette mesure coûtera au gouvernement 441 millions de dollars pour l'exercice 2016-2017 et 32 millions de dollars supplémentaires pour l'exercice 2017-2018. En accélérant l'élimination de la contribution santé (avec deux ans d'avance sur le calendrier initial) annoncée l'automne dernier, le gouvernement remettra 179 millions de dollars aux contribuables à l'exercice 2017-2018. En second lieu, le gouvernement porte l'exemption personnelle de base de l'impôt sur le revenu des particuliers de 11 635 \$ à 14 890 \$ à compter de l'année d'imposition 2017, ce qui représente pour lui un manque à gagner en recettes fiscales de 295 millions de dollars pour l'exercice 2017-2018 (soit une réduction d'impôt moyenne de 55 \$ par contribuable dans la province). Au total, le coût des nouvelles mesures fiscales annoncées dans ce budget et lors de la mise à jour de l'automne dernier s'élève à 506 millions de dollars pour l'exercice 2017-2018. Le gouvernement estime en outre qu'en tenant compte des réductions liées aux premières phases de l'élimination de la contribution santé dans les budgets de 2015 et 2016, ces mesures représentent une baisse d'impôts permanente de plus d'un milliard de dollars pour les contribuables québécois.

Des augmentations modestes et ciblées au chapitre des dépenses

L'amélioration de la souplesse budgétaire a aussi permis au gouvernement du Québec d'affecter des fonds supplémentaires à certains programmes pour répondre à des besoins déterminés. Le gouvernement a préféré procéder avec prudence dans le budget 2017 en se concentrant uniquement sur les grandes missions de l'État. Le budget prévoit une augmentation nette des dépenses de programmes de 977 millions de dollars (soit une hausse de 1,3 %) pour l'exercice 2017-2018 par rapport aux chiffres de référence précédents ; la quasi-totalité de l'augmentation est dirigée vers la santé (742 millions de dollars), l'éducation (333 millions de dollars) et le développement économique régional (245 millions de dollars). La hausse des dépenses allouées à ces grandes missions totalise en réalité 1,3 milliard de dollars, mais le gouvernement réaffecte certaines sommes d'autres programmes pour financer la différence.

L'équilibre budgétaire devrait être durable, tout en permettant d'augmenter les versements au Fonds des générations

Les recettes consolidées devraient augmenter de 3,7 % et atteindre 106,3 milliards de dollars pour l'exercice 2017-2018, tandis que les dépenses consolidées devraient s'accroître de 3,6 % et s'élever à 103,7 milliards de dollars (l'augmentation sera en fait de 4,3 % pour la santé, dont le budget sera de 40,2 milliards de dollars, et de 4,0 % pour l'éducation, dont le budget atteindra 22,7 milliards de dollars). Il convient de préciser que ces chiffres consolidés poste par poste diffèrent des chiffres non consolidés des recettes et des dépenses présentés dans le tableau de la page suivante, où les résultats des entités consolidées apparaissent en chiffres nets dans des postes distincts. Un versement de 2,4 milliards de dollars au Fonds des générations vient équilibrer le budget 2017. Pour les quatre années restantes du plan budgétaire, la croissance annuelle moyenne des recettes consolidées et des dépenses consolidées devrait s'établir respectivement à 2,9 % et à 2,5 %. Les versements au Fonds des générations devraient augmenter régulièrement jusqu'à 4,0 milliards de dollars d'ici à l'exercice 2021-2022. Ces versements, ainsi que les rendements qu'ils généreront, feront passer le Fonds des générations de 10,6 milliards de dollars au début de l'exercice 2017-2018 à 26,7 milliards de dollars à la fin de l'exercice 2021-2022.

Le plan d'infrastructure bénéficie d'un bon coup de pouce

Le budget du Plan québécois des infrastructures (PQI) croît de 2,4 milliards de dollars pour s'établir à 91,1 milliards de dollars sur 10 ans. Le plan prévoit 9,6 milliards de dollars de dépenses pour l'exercice 2017-2018, soit une augmentation de 700 millions de dollars par rapport à l'exercice 2016-2017. Les dépenses en immobilisations devraient culminer à 10,0 milliards de dollars durant l'exercice 2018-2019 et les deux exercices suivants, avant de fléchir à 8,6 milliards de dollars annuellement. Le réseau routier bénéficiera de l'augmentation la plus importante des dépenses durant l'exercice 2017-2018 (hausse de 22,4 %, à 2,2 milliards de dollars). Suivent la santé et les services sociaux, pour lesquels les dépenses s'élèveront à 1,4 milliard de dollars, soit une hausse de 14,4 %. Fait important, la mise à jour du PQI confirme le soutien du gouvernement à trois grands projets de transports en commun, dont le projet de 6 milliards de dollars du Réseau électrique métropolitain (train léger sur rail) dans la région de Montréal, piloté par la Caisse de dépôt et placement du Québec. L'engagement du gouvernement provincial dans le projet s'élève à 1,2 milliard de dollars, somme que devrait également investir le gouvernement fédéral. La Caisse prendra à sa charge l'essentiel du solde.

Des efforts accrus pour réduire le fardeau de la dette

La lutte contre le déficit durant l'exercice 2015-2016 a été un tournant, non seulement sur le plan de l'engagement du gouvernement d'assainir ses finances de façon durable, mais aussi en vue de réduire le haut degré d'endettement du Québec. L'excédent budgétaire aussi inattendu qu'important de 2,2 milliards de dollars enregistré l'an dernier a été un grand pas vers la résolution du problème, pu-

isqu'il a servi à diminuer la dette de la province : le gouvernement a réussi à réduire la dette brute en chiffres absolus pour la première fois depuis 1959. Fort du léger excédent attendu pour l'exercice 2016-2017 et des budgets équilibrés successifs prévus d'ici la fin du plan budgétaire à l'exercice 2021-2022, le gouvernement sera bien placé pour réduire encore le poids de la dette dans les années à venir et atteindre ses objectifs à long terme. La dette nette devrait chuter de 48,6 % du PIB au 31 mars 2016 à 47,2 % en mars 2017 et à 46,0 % en mars 2018, ce qui resterait probablement le ratio le plus élevé parmi toutes les provinces. Selon les projections, le poids de la dette devrait toutefois continuer de baisser jusqu'à 40,0 % à la fin du plan budgétaire en 2022. Le gouvernement s'attend à voir le ratio dette brute/PIB baisser de 53,4 % en mars 2016 à 47,1 % en 2022. Il se rapprocherait ainsi considérablement de sa cible de longue date de 45 % en 2026.

Le programme de financement devrait diminuer de façon notable

Le gouvernement s'attend à voir son programme de financement chuter d'une estimation de 22,8 milliards de dollars pour l'exercice 2016-2017, qui comprend toutefois un préfinancement de 5,4 milliards de dollars, à 11,2 milliards de dollars pour l'exercice 2017-2018. Il est prévu que le programme de financement remontera à 20,6 milliards de dollars lors de l'exercice 2018-2019.

Des pressions de différentes natures à prévoir

Il a fallu beaucoup de travail et de sacrifices pour ramener la situation budgétaire du Québec sur une trajectoire durable et restaurer une certaine souplesse budgétaire ces dernières années. Il est malheureusement peu probable que les obstacles diminuent sensiblement sur la voie à suivre, même si les difficultés budgétaires futures risquent d'être d'une autre nature. Il s'agira moins de prendre des décisions pénibles pour contenir les dépenses que de limiter les attentes de distribution des « dividendes budgétaires ». Il ne fait aucun doute que le gouvernement fera face à des pressions croissantes visant à lui faire desserrer les cordons de la bourse et alléger le fardeau fiscal. Nous estimons que la démarche équilibrée et prudente adoptée pour le budget 2017 est de mise et qu'il est impératif de la maintenir dans les années à venir. La réduction du poids de la dette provinciale (toujours élevée) doit demeurer une priorité pour que les futures générations de Québécois puissent compter sur des outils de politique budgétaire pour régler les problèmes du moment. Qui plus est, le ciblage des nouvelles dépenses vers des domaines prioritaires comme le développement économique constitue une stratégie raisonnable pour s'attaquer à un des plus importants défis du Québec : le faible taux de croissance potentiel de l'économie, du fait du vieillissement de la main-d'œuvre (un phénomène plus prononcé au Québec que dans la plupart des autres provinces). Les mesures destinées à soutenir les compétences et l'employabilité des Québécois actuellement absents du marché du travail et à stimuler la productivité doivent rester une priorité.

Sommaire des opérations budgétaires consolidées

(en millions de dollars)	Réels		Prévisions				
	2015/16	2016/17	2017/18	2018/19	2019/20	2020/21	2021/22
Revenus budgétaires	74 036	77 768	80 302	82 542	85 130	87 852	91 037
Dépenses	73 586	77 354	80 367	82 583	84 864	87 145	89 444
Dépenses de programmes	65 631	69 752	72 591	75 016	77 239	79 411	81 631
Service de la dette	7 955	7 602	7 776	7 567	7 625	7 734	7 813
Résultats nets des entités consolidées	2 794	1 978	2 653	2 975	3 050	3 320	3 296
Provision pour éventualités	-	100	100	100	100	400	900
Surplus (déficit)	3 644	2 292	2 488	2 834	3 216	3 627	3 989
Versement des revenus dédiés au Fonds des générations	(1 435)	(2 042)	(2 488)	(2 834)	(3 216)	(3 627)	(3 989)
SOLDE BUDGÉTAIRE AU SENS DE LA LOI SUR L'ÉQUILIBRE BUDGÉTAIRE	2 191	250	-	-	-	-	-

Sources: Ministère des Finances du Québec, Recherche économique RBC

Le contenu de ce rapport est la propriété de la Banque Royal du Canada et ne peut être reproduit d'aucune manière, en tout ou en partie, sans l'autorisation expresse écrite du titulaire du droit d'auteur. Les informations et statistiques contenues dans les présentes ont été préparées par la Recherche économique RBC sur la base de renseignements provenant de sources jugées fiables. Nous ne faisons aucune déclaration ni ne donnons aucune garantie, expresse ou implicite, concernant leur précision ou leur exhaustivité. Cette publication est destinée à l'information des investisseurs et du monde des affaires et ne constitue pas une offre de vente ni une sollicitation visant l'achat de valeurs mobilières.